



Pont Éric-Tabarly

INAUGURATION

Vendredi 17 juin 2011

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse

Nacéra Arnauld des Lions

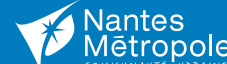
Tél. : 02 40 99 48 44

Port. : 06 75 25 04 17

Nantes Métropole

Direction de la communication

44923 Nantes CEDEX 9



INAUGURATION DU PONT ÉRIC-TABARLY

Vendredi 17 juin 2011

Neuf mois après la mise en service du pont Léopold Sédar-Senghor, inauguré le 3 septembre 2010 et qui relie l'île de Nantes à Saint Sébastien sur Loire, c'est au tour du pont Éric-Tabarly de dessiner un nouveau trait d'union au-dessus du fleuve en accueillant tous les modes de déplacement.

Ces 2 nouveaux ponts sont en effet conçus pour s'adapter aux différents modes de déplacement et font la place à la fois aux voitures, aux transports en commun, aux vélos et aux piétons.

Le Pont **Éric Tabarly**, qui relie les quartiers **Malakoff- Pré Gauchet à l'île de Nantes**, a pour vocation d'améliorer et fluidifier les déplacements inter-quartiers. Pour ce faire, il a été doté de 2 voies piétonnes, 2 voies vélos, 2 voies en site propre pour le passage de la ligne C5 du Chronobus et de 2 voies automobiles.

Lançant ses haubans vers le ciel, il s'impose déjà comme un élément architectural majeur et structurant dans le paysage de Nantes. Techniquement, ce pont haubané est composé d'un tablier métallique de 210m de long sur 28m de large et d'un mât haut de 57m.

Éric Tabarly Un marin d'exception



Eric Tabarly à Paimpol, «droits réservés» Association Eric Tabarly,

Eric Tabarly est né à Nantes en juillet 1931, il navigue avec son père Guy dès la petite enfance, mais sa véritable passion débute un jour de 1938 où Eric et ses parents découvrent un bateau qu'ils veulent acquérir. Eric arpente le pont de ce plan Fife (architecte écossais) de 15 mètres qui a été conçu en 1898, ce yacht est à l'abandon dans un bras mort de la Loire, les frères Lebec veulent vendre ce bateau qui coûte si cher en entretien. Eric du haut de ses sept ans adopte Pen Duick (mésange à tête noire en breton) dans une relation qui sera l'œuvre d'une vie : au fil des chantiers et des courses victorieuses une double légende est née : un marin hors du commun et une lignée de bateau qui feront rêver les français.

www.asso-eric-tabarly.org



Deux nouvelles rues sur la Loire pour fluidifier les déplacements

Pour prendre en compte la constante augmentation des déplacements dans l'agglomération nantaise, le PDU 2000-2010 s'était fixé pour objectif d'accompagner le développement des mobilités en rééquilibrant la part des différents modes de déplacements. Le PDU prévoyait de mettre en œuvre un plan d'action global et cohérent en matière de déplacements à l'horizon 2010, afin de permettre le développement de la mobilité pour tous.

A cet effet, Nantes Métropole a décidé de créer de nouveaux franchissements sur la Loire accessibles à tous les modes de déplacements afin :

- › **De multiplier les possibilités de** traverser la Loire,
- › **D'améliorer les liaisons urbaines à l'échelle des quartiers** entre le centre de l'agglomération et Nantes sud
- › **D'améliorer les parcours piétons et deux roues**
- › **De désengorger la ligne de ponts centrale**

Il s'agit en effet de faciliter les déplacements Nord/Sud en construisant des ponts de desserte inter-quartiers, correspondant à ces besoins de déplacements :

- › car la majorité des déplacements entre domicile et travail se fait majoritairement entre le Sud, historiquement plus résidentiel, et le Nord où est situé l'essentiel des pôles d'activité
- › car la grande majorité des déplacements voiture passe par les ponts du périphérique et les ponts du centre (augmentation des franchissements de véhicules sur l'ensemble des ponts - périphérique compris- de plus de 3% par an depuis 10 ans)



Le pont Éric-Tabarly

Ce pont haubané est composé d'un tablier métallique de 210m de long sur 28m de large.

Il accueille 4 modes de déplacements :

- 2 voies mixtes piétonnes et 2 roues (2x3m)
- 2 voies vélos (2x1,5m)
- 2 voies en site propre pour la ligne C5 (2x3,5m)
- 2 voies automobiles (2x3m)

Les 3 tronçons du tablier ont été posés en mars, mai et juin 2010. La montée du mât, long de 57 mètres, a également eu lieu en juin, l'installation des haubans en juillet et août. Enfin, des tests de charge ont été effectués les 20 et 21 janvier 2011.

L'ensemble de cette structure métallique a été construit dans les ateliers de l'entreprise Victor Buyck Steel Construction en Belgique.

Données générales : le poids total reposant sur la pile et les culées est d'environ 5 000 tonnes, dont 2 750 tonnes d'acier.

La pile en Loire : haute de 18 mètres, elle est elle-même posée sur un bloc de 1 700 m³ de béton coulé sur le substratum rocheux, sous le lit de la Loire. A son sommet, l'appareil d'appui principal sur lequel repose le pont peut reprendre une charge de 10 000 tonnes.

L'appui côté Malakoff : appelé culée, cet élément de béton repose sur 48 pieux métalliques de 24 mètres de haut, fichés dans le substratum rocheux.

L'appui côté Ile de Nantes : le pont n'étant pas symétrique, cette culée a pour fonction de faire contrepoids. Elle repose sur 374 colonnes de pierre et de béton de 7 mètres de haut. Sa partie inférieure est composée d'un bloc de béton de 2 300 m³, sur lequel est construite une « boîte » dont les parois en béton font jusqu'à 45 cm d'épaisseur. La dalle supérieure fait jusqu'à 1 mètre d'épaisseur. Elle est accrochée dans le rocher par 12 câbles reprenant chacun 300 tonnes.

Le tablier métallique : d'une longueur de 210 mètres pour 28 mètres de large, il pèse 2 400 tonnes. Sa hauteur maximum est de 1,75 mètre.

Le pylône : haut de 57 mètres, c'est un caisson creux en acier qui pèse 350 tonnes.

Les haubans : au nombre de 18, ils ont des diamètres de 16 à 31,5 centimètres. Le plus grand hauban mesure 131 mètres de long et supporte une charge d'environ 980 tonnes.



Arrivée des tronçons par barge depuis la Belgique en mars 2010.

< MARC BARANI

Après avoir étudié l'architecture et la scénographie, il complète sa formation par des études d'anthropologie qui l'ont conduit un an au Népal.

Il fonde son agence en 1989. L'équipe de son atelier est pluridisciplinaire et réunit selon les projets, architectes, scénographes, designers et paysagistes.

En 2008, il reçoit le prix de l'Équerre d'argent du Moniteur pour la Gare des Tramways de Nice, il est avec ce même projet finaliste du prix Mies van der Rohe en 2009.

L'Atelier travaille aujourd'hui sur le Centre de Congrès de Nancy, un institut d'hébergement et de recherche pour la maladie d'Alzheimer à Nice, un parking à l'aéroport de Nice, des infrastructures urbaines comme le Pont Eric-Tabarly à Nantes et la tombe-mémorial de Rafic Hariri à Beyrouth.

< SETEC TPI

Filiale du groupe Setec depuis 1967, spécialisée dans les infrastructures, **Setec TPI** compte à son actif : le viaduc de Millau, le tunnel sous la Manche, la traversée souterraine de Toulon, les viaducs de la LGV Rhin-Rhône, l'EPR de Flamanville 3, l'autoroute A43 et A41...

Parmi ses domaines d'activité

- **Ouvrages d'art** : ponts à câbles, autoroutiers, urbains, piétons, ferroviaires, arcs et bow-strings
- **Ouvrages souterrains** : tunnels ferroviaires et de transports urbains, tunnels routiers...
- **Structures complexes** : tours de grande hauteur, ouvrages maritimes, gares ferroviaires, ouvrages aéroportuaires, équipements sportifs et culturels etc...





Montée du mât
en juin 2010

Malakoff- Pré Gauchet : un quartier en mutation

Depuis 10 ans, le nouveau quartier Malakoff - Pré Gauchet est engagé dans un projet de transformations urbaines et sociales afin d'ouvrir ce quartier d'habitat social sur la ville et de l'ancrer dans la dynamique de la métropole nantaise. Situé à proximité du centre-ville, entre la gare et la Loire, il concentre beaucoup d'atouts pour accueillir de nouveaux projets, développer son attractivité et participer à la qualité de la ville. Il bénéficie également d'un cadre atypique avec la présence de La petite Amazonie, zone protégée, classé Natura 2000, reconnue pour sa grande biodiversité. Le nouveau Malakoff entre aujourd'hui dans sa deuxième phase, il continue cependant sa métamorphose, et s'ouvre davantage sur la ville grâce aux projets structurants qui voient le jour.

La mise en service du pont Eric-Tabarly, les nouveaux immeubles de logements et de bureaux sur le mail Picasso (Axéo, Skyline), l'ouverture de la Maison des Haubans (janv. 2011) sont autant de projets réalisés. Il reste cependant des chantiers à terminer, notamment la réhabilitation de logements sociaux (600 logements), une diversité de services et d'équipement à développer et à adapter pour les habitants et les acteurs professionnels du quartier : aménagement des espaces publics, nouvelle ligne de transports en commun Chronobus, futur centre commercial, habitations, bureaux...

Pour accompagner les habitants, les nouveaux arrivants, les associations, les commerçants et les acteurs économiques du nouveau Malakoff afin que chacun s'approprie les particularités, les richesses et l'histoire de ce quartier, Nantes Métropole et la Ville de Nantes mettent en place une nouvelle dynamique d'animation du projet « le nouveau Malakoff ». La collectivité et la Ville ont missionné pour 18 mois les Badauds Associés et l'agence Double Mixte. Afin de contribuer à une réflexion globale sur l'évolution du Nouveau Malakoff, d'impliquer la population qui vit et travaille sur ce quartier, de nouveaux outils de dialogue seront développés. Ce vendredi 17 juin se tient le premier événement de cette démarche. Il prendra la forme d'un village mobile dédié à de l'information sur le projet urbain et social, à la découverte de ce paysage en transformation autour d'expositions, de vidéos, d'animations et de rencontres. Le spectateur est ainsi invité à redécouvrir le quartier sous ces nouveaux aspects.

Vendredi 17 juin 2011 de 10h à 21h, face au pont Éric-Tabarly et à côté de la Maison des Haubans

Aménagement des espaces publics à l'arrivée du pont Eric Tabarly

> Avenue de Berlin

L'avenue de Berlin constitue donc un nouvel axe de désenclavement du quartier. Raccordée au deuxième grand axe structurant créé, le Mail Picasso, elle aboutira à terme à la gare. Un premier tronçon a déjà été réalisé devant la nouvelle piscine, qui a nécessité la création de deux nouveaux ponts sous les voies SNCF.

Large avenue comportant à terme un site propre axial et une station de transports en commun, elle constituera un espace central, charnière entre l'amont et l'aval. Bordée par des équipements publics et commerciaux, dont la nouvelle maison de quartier dénommée « Maison des haubans », elle constituera un nouveau lieu de vie.

> Adaptation des voiries : boulevard de Sarrebruck

L'intersection du Boulevard de Sarrebruck avec le pont Eric Tabarly et l'avenue de Berlin a été aménagée sous forme de giratoire. Il intègre ainsi un franchissement prioritaire par les transports en commun, comporte des bandes cyclables sur toutes les voies et des traversées piétonnes confortables.

> Mise en valeur des berges de la Loire

L'aménagement du boulevard de Sarrebruck et de l'atterrage du pont est également l'occasion d'ouvrir le quartier sur La Loire en permettant l'appropriation de ses rives par les habitants. L'ensemble des espaces non circulés font l'objet d'un traitement qualitatif, et les bords de Loire seront mis en valeur par un traitement paysager.

Ile de Nantes, une nouvelle phase s’amorce pour le projet urbain

Depuis plus de 10 ans maintenant, le projet de l’île de Nantes est entré en phase opérationnelle et la mutation du territoire est manifeste.

Portée par Nantes Métropole et la Samoa, la première période de développement du projet allie ambition et attention au détail, diversité et recherche de qualité, inscription dans l’histoire des lieux et usages contemporains, écoute des acteurs et dialogue avec les habitants.

Après le démarrage il y a dix ans des premiers chantiers sur l’île de Nantes, **une nouvelle phase s’amorce aujourd’hui**. La mission de maîtrise d’œuvre urbaine confiée à Alexandre Chemetoff et à son équipe de l’Atelier de l’île de Nantes est arrivée à son terme en décembre 2009.

Depuis bientôt un an, l’île de Nantes est sous la conduite d’une équipe pluridisciplinaire dirigée par Marcel Smets, architecte-urbaniste belge et Anne Mie Depudyt, architecte-urbaniste de l’agence uapS en association avec PROAP (Lisbonne), SCE (Nantes) et Transsolar (Stuttgart).



Aménagement des espaces publics à l'arrivée du pont Éric Tabarly

L'est de l'île de Nantes connaît actuellement de nombreuses transformations qui s'inscrivent dans la dynamique du projet urbain. Projets immobiliers, nouveaux équipements et requalification des espaces publics dessinent selon les principes d'un urbanisme moderne le nouveau visage de ce quartier aménagé entre les années 60 et 90..

Sur l'île, l'arrivée des deux nouveaux ponts - Léopold Sédar Senghor au sud (inauguré le 3 septembre 2010) et Éric Tabarly aujourd'hui au nord – s'accompagne d'une intervention forte sur les espaces publics, sous maîtrise d'ouvrage de la Samoa.

> Mise en valeur des berges de la Loire

Dans le cadre de la mutation globale de l'île, un des objectifs majeurs est l'ouverture du quartier sur le fleuve. Ainsi, la requalification des berges initiée sur plusieurs secteurs (pointe Ouest, quai François Mitterrand, Tripode, Blancho) se poursuit à l'arrivée du nouveau pont Eric Tabarly, avec **l'objectif de constituer une promenade autour de l'île.**

Entre le pont Willy Brandt et l'Hôtel de région, les berges de Loire sont réaménagées afin de favoriser les circulations douces (vélos et piétons). Elles sont terrassées en pente douce, reprofilées et ponctuées de belvédères permettant de retrouver des vues sur le fleuve.

A l'image de ce qui a été aménagé le long du boulevard Blancho, deux promenades sont créées, une sur la partie basse qui donne directement sur la Loire, l'autre sur la partie haute pour les balades à pied ou à vélo. Ces promenades s'inscrivent dans le cadre des aménagements du tour de l'île et poursuivront ainsi celles déjà réalisées sur le Boulevard Barthou et la promenade José Arribas. Boulevard Maurice Bertin, les trottoirs sont repris, agrémentés de plantations et de nouveau mobilier afin d'améliorer le confort des piétons. Le boulevard de la Loire est retraité comme une voie de desserte, en zone 30, limitant ainsi la circulation des véhicules sur les berges et garantissant la quiétude de ces espaces publics.

> Préservation de la flore

Plusieurs aménagements paysagers sont en cours. Le parc des berges vient pénétrer à l'intérieur du quartier par l'aménagement d'un parc arboré aux essences ligériennes et d'un square de proximité. Des arbres et de la végétation sont plantés le long des boulevards et rues.

Une attention particulière a été portée sur le choix des végétaux qui font référence au patrimoine ligérien : des nuances allant du vert jaune au gris bleuté, saules blancs et tortueux, cépées, saules à écorce jaune, beige, orange ou rouge, sureaux, bambous, lierre, lauriers et graminées divers.

Des arbres existants remarquables - saules, peupliers et pins - sont conservés, notamment dans des belvédères formant des balcons sur le fleuve. En complément, une cinquantaine d'autres ont été plantés.

L'Angélique des estuaires, espèce végétale préservée propre à l'Estuaire de la Loire, a également été l'objet de toutes les attentions. Un protocole spécifique est mis en œuvre pendant et après les travaux.

La promenade basse se situe juste en dehors de la zone d'habitat des Angéliques afin de préserver son espace naturel et de favoriser son développement.

> Adaptation de la voirie

L'arrivée du pont Éric Tabarly et de nouvelles opérations immobilières sur le terrain dit « des Gendarmes » appartenant à l'Etat (il était question d'y construire une gendarmerie à la fin des années 90), entraînent une **réorganisation importante du quartier.**

Dans le prolongement du pont Éric Tabarly, la création de la rue du Général de Bollardièrre orientera le flux de circulation principal vers le boulevard Millerand pour rejoindre ensuite le pont Léopold Sedar Senghor par le quai D. d'Urville. Deux nouveaux ronds points sont aménagés à cet effet. En complément, pour assurer la desserte du quartier, de nouvelles voies seront créées telle que la rue Narcejac, la contre allée de la Loire, les rues Gorin et Colas seront prolongées. La nouvelle rue du Général de Bollardièrre sera bordée de stationnements et de vastes trottoirs pour le confort des piétons. Des bandes cyclables protégées sont également prévues le long des axes structurants.

Au total, 6 ha d'espaces publics seront créés ou requalifiés et 1,2 km de promenade au bord de la Loire sera aménagé.

› Accueillir la ligne C5 du Chronobus *Baco - île de Nantes*

La ligne C5 de Chronobus, un nouveau concept de transport en commun (bus à haut niveau de service), **desservira l'île d'est en ouest en partant de la gare sud, en passant par le nouveau pont Éric Tabarly jusqu'au quai des Antilles à l'ouest de l'île.**

Pour répondre aux objectifs de performance, d'importants aménagements vont être réalisés d'ici à septembre 2013, comme la création de nouveaux couloirs de bus, l'aménagement des stations et terminus, la modification des places de stationnement sur certains axes et l'aménagement des places, giratoires et carrefours.

Calendrier :

- 1^{er} semestre 2011 : études
- Début 2012 : enquête publique
- Mai 2012 : démarrage des travaux
- Septembre 2013 : ouverture de la ligne

En attendant le Chronobus C5, la ligne 24 empruntera le pont Tabarly entre Commerce et Pirmil en passant par la gare début 2012.

› Accueillir un lycée polyvalent à dimension internationale

À la rentrée 2014, la Région des Pays de Loire ouvrira à l'est de l'île un lycée polyvalent à dimension internationale, à vocation tertiaire pré et post bac. Ce programme d'une capacité d'accueil de 1 500 élèves, prendra place sur une emprise bordée par le stade Marcel Lecoindre, le Conservatoire et France 3.

L'équipement, imaginé et conçu par François Leclercq, se veut particulièrement innovant et exemplaire en termes de qualité environnementale. Le projet s'accompagnera d'une intervention urbaine importante sur les espaces publics (cheminements verts, restructuration du Jardin des cinq sens), rétablissant ainsi une ouverture sur le fleuve.





Pont Éric-Tabarly : la fiche technique

< Historique de l'opération

Inscription du besoin en franchissement dans le P.D.U :	2000
1ère concertation sur les objectifs de nouveaux franchissements de Loire à l'Est et à l'Ouest du centre de l'agglomération :	décembre 2003
Étude de faisabilité :	janvier – juin 2004
2ème concertation sur les scénarios de franchissements :	juin et octobre 2004
Choix des concepteurs :	octobre 2005
Enquête publique :	nov.-déc. 2006
Etude de conception :	2006 – mi 2007
Travaux :	2009 à 2011

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole

Maitre d'œuvre : Setec TPI : bureau d'étude / Marc Barani : architecte

Entreprises : ETPO (Génie civil), Victor Buyck (charpente Métallique, Belgique)

< Coût Total (HT) 29 682 000 M€ (études et travaux) du pont Eric Tabarly

Subventions :

- Feder : 500 000 € (déplacements doux)
- Région des pays de la Loire : 5 105 150 €
- Conseil général de Loire Atlantique: 4 302 095,5 €
- Nantes Métropole : 19 774 755,5 M€

Plan de financement pour les deux ponts Leopold Sedar Senghor et Eric Tabarly

Conseil général de Loire Atlantique :

- subvention étude (pour les 2 ponts) :1 045 000 €
- subvention travaux (pour les 2 ponts) :2 938 898 €
(1ère tranche)
- subvention travaux (pour les 2 ponts) :4 620 291 €
(2ème tranche)

Conseil régional des Pays de la Loire :

- subvention travaux (pont Tabarly uniquement) :4 478 000 €
- subvention étude (ponts Eric Tabarly et Sédar-Senghor) :1 254 300 €

Feder :

- subvention transports doux sur le pont Léopold Sédar Senghor : 500 000 €
- subvention transports doux sur le pont Eric Tabarly : 500 000 €

Total des subventions : 15 336 489 €

Planning travaux

Réalisation de l'estacade côté Ile de Nantes :	janvier février 2009
Réalisation de la pile :	mars à décembre 2009
Réalisation de la culée Ile de Nantes :	mars 2009 à avril 2010
Réalisation de la culée Malakoff :	août 2009 à mars 2010
Montage du tablier métallique :	mars à juin 2010 (tronçons amenés de Belgique jusqu'à Nantes par voie maritime et fluviale)
Montage du pylône :	juin 2010
Installation des haubans :	juillet à août 2010
Équipement du tablier (garde corps, éclairage...) :	septembre à décembre 2010
Réception de l'ouvrage :	15 mars 2011
Mise en service du pont:.....	19 juin 2011

Aménagement voirie côté Malakoff

Aménagement du giratoire sur le boulevard de Sarrebruck :	fin mai 2011
Aménagement de l'avenue de Berlin devant la Maison des Haubans :	fin 2011

Aménagement voirie côté Ile de Nantes

Voies de circulation et cheminement piétons le long des voies :	17 juin 2011
Aménagement de l'ensemble des espaces publics :	fin 2011, hors plantations

ZOOM INSERTION

Clauses d'insertion pour le pont Eric-Tabarly

- > Heures d'insertion demandées : 9 000 h
- > Heures d'insertion réalisées : **12 580 h, soit 140% de réalisation**
- > Insertion pendant le chantier : 24 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail
- > Accès à l'emploi après le chantier : 6 personnes recrutées en CDD de 6 mois et plus, 1 personne en CDI, 1 personne recrutée en contrat de professionnalisation, 10 personnes poursuivent leur parcours avec les opérateurs d'insertion, 6 personnes ont repris contact avec leurs prescripteurs initiaux

La volonté, à travers l'utilisation de la commande publique comme levier pour l'insertion professionnelle, est de donner aux habitants du territoire éloignés de l'emploi la possibilité de construire un projet professionnel accompagné et durable.

Dès 2004, Nantes Métropole a ainsi mobilisé la commande publique par l'introduction de **clauses d'insertion sociale et professionnelle dans les marchés de travaux et de services**.

La Communauté urbaine de Nantes a prolongé cette action en mettant en place une cellule technique (Assistance Maîtrise d'Ouvrage Insertion) pour assister ses services mais aussi les entreprises et les structures d'insertion dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Aujourd'hui, près de 30 donneurs d'ordre publics ou para publics, dont 5 nouveaux en 2010, utilisent ce service pour l'introduction de clauses dans leurs marchés. Ce dispositif mobilise tous les partenaires de l'emploi, de l'insertion, de l'économie au service des habitants exclus du monde du travail.

La clause d'insertion professionnelle dans les marchés publics en chiffres depuis 2005 (Bilan cumulé au 31/12 /2010)

- > 519 opérations, 1 945 marchés
- > 1 163 577 heures d'insertion équivalent à 638 ETP
- > 516 641 h réalisées sur 288 marchés réceptionnés
- > 646 936 h demandées sur des marchés en cours ou en consultation
- > 459 entreprises mobilisées dont 240 en 2010
- > 1 497 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail, dont 612 personnes en 2010.

- > 719 accès à l'emploi et à la professionnalisation, soit 48 %, dont 183 sur l'année 2010.